

Laboratoire des droits de l'homme et
libertés publique



Sous la direction du Monsieur
Le Professeur BOUDERAH Ibrahim

L'Equipe de recherche scientifique PRFU
G01L01UN270120230007

**Les instruments modernes pour
rationaliser les dépenses des
établissements pénitentiaires dans les
législations internes et les conventions
internationales**

Organise une journée d'étude à distance sur :

**La numérisation pour rationaliser
les dépenses des établissements
pénitentiaires**



24/11/2024

Site faculté de droit et des sciences politiques

Salamandre Mostaganem

La problématique

Le grand développement de la technologie a touché tous les secteurs, en particulier le secteur public. Le ministère algérien de la Justice a cherché à utiliser les technologies modernes de l'information et de la communication dans la gestion et l'organisation du travail des établissements pénitentiaires, dans le cadre de leur modernisation.

La numérisation des établissements pénitentiaires, qu'elle soit liée au milieu fermé (établissements de prévention, établissements de rééducation, établissements de réadaptation et centres spécialisés), ou à l'extérieur de milieu fermé (les chantiers extérieurs et des établissements pénitentiaires de milieu ouvert), a contribué de manière significative à leur transition de la gestion papier traditionnelle à la gestion numérique moderne, et cela se répercutera positivement sur eux, et réduira beaucoup d'efforts et d'argent et aidera à rationaliser leurs dépenses.

Cette journée d'études vise à souligner le rôle de la numérisation dans la rationalisation des dépenses des établissements pénitentiaires, notamment à la lumière de la loi 15-03 du 01 février 2015 relative à la modernisation de la justice, et de la loi 05-04 du 06 février 2005, relative à l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus, modifiée et complétée par la loi 18-01 du 30 janvier 2018 relative au placement sous surveillance électronique.

La problématique de la journée d'étude se base autour de la mesure dans laquelle la numérisation contribue à rationaliser les dépenses des établissements pénitentiaires.

Les axes de la journée d'étude

01-La numérisation dans le milieu fermé des établissements pénitentiaires pour rationaliser ses dépenses.

02- La numérisation en dehors du milieu fermé des établissements pénitentiaires pour rationaliser ses dépenses.

03-Les instruments numériques pour rationaliser les dépenses des établissements pénitentiaires.